

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU  
CANTON DE  
PODENSAC**

**Mairie**

**33720 ILLATS**

**Tel 05 56 62 43 12**

**Fax 05 56 62 48 70**

**ccpodensac@wanadoo.fr**

*Membres en exercice : 66*

Présents : ..... 54

*dont suppléants..... 8*

Absents : ..... 12

Pouvoirs : ..... 7

*Votes*

Exprimés : ..... 49

Abstentions : ..... 12

**POUR : ..... 49**

**CONTRE : ..... 0**

# MOTION

L'An DEUX MILLE CINQ, le QUATRE NOVEMBRE, à 18 h 00, le Conseil communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE PODENSAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Philippe DUBOURG, Président.

Date de convocation : 28 octobre 2005

Présents : Daniel DUBOURG ; Aline TEYCHENEY (pouvoir de Marie-Jeanne LEDEBT) ; Elisabeth CLARET ; René TOULAT ; Elie ZAUSA (pouvoir de Gilles GARCON) ; Michèle TUBAUD (*suppléante*) ; René ESCANDE ; Jean-Noël CLAMOUR (*suppléant*) ; Juliette LAHOURCADE ; Patrick SOULE ; Dominique CALIFOURG ; Michel TRUANT ; Roger BIARNES ; Claude DUBOURG ; Philippe DUBOURG (pouvoir de Philippe MEYNARD) ; Brigitte LACOSTE ; Philippe VINCENT (pouvoir de Dominique CAVAILLOLS) ; Etienne DUPIN ; Philippe DUPUY ; Michèle MEU ; Jacques SAINT-JEAN ; Bruno TRENIT ; Véronique VOLLAIRE ; Robert CHAILLOU ; Serge DALIER ; Yves DUVERGER ; Hervé GILLE (pouvoir de Jean-Pierre BACHON) ; Bernard MATEILLE (pouvoir de Liberto PANIAGUA) ; Jean-Claude BOISSERIE (*suppléant*) ; Daniel BARBAS ; Jean BLANCHARD ; Valérie MARTINES (*suppléante*) ; Jacky SECHAUD (*suppléant*) ; François LALANDE ; Liliane MERELLE (pouvoir de Françoise MUSSOTTE) ; Marie-France THERON ; Jean-Gilbert BAPSALLE ; Jocelyne GERARD (*suppléante*) ; Gilles FILLIATRE ; Michel GARAT ; Olivier GUILLOT DE SUDUIRAUT ; Françoise QUEYREL (*suppléante*) ; Dominique CLAVIER ; Michel GUERRERO ; Michel LAURET ; Monique TAUZIN ; Jeanette ARGENTA ; Christian BARBOT ; Marie-Claire TISSOT (*suppléante*) ; Henri de VILLENEUVE ; Rolande BRAU ; Bernard CHARBONNIER ; Guy DUCASSE ; Dominique FAUBET.

## OBJET

## LIGNE A GRANDE VITESSE BORDEAUX - TOULOUSE

VU le dossier actualisé relatif au projet de Ligne à Grande Vitesse Bordeaux Toulouse,

CONSIDERANT que le projet retient l'hypothèse de trois tracés dont deux (l'option centrale et l'option sud) seraient susceptibles de concerner le territoire de la Communauté de communes du canton de Podensac,

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

ESTIME que la Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse ne semble pas être une priorité ; il paraît en effet plus pertinent de mener d'abord la réflexion sur la liaison directe Bordeaux-Irun, d'autant plus que l'Espagne est en train de mettre ses voies ferroviaires aux normes de largeur européennes,

ESTIME en conséquence qu'elle ne peut prendre position sans connaître les conclusions du débat public sur la liaison directe Bordeaux-Irun,

NOTIFIERA la présente motion à la Commission Nationale du Débat Public dans le cadre de sa contribution au débat.

**ADOPTÉE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS  
LE PRESIDENT,**

